

Nos conseils pour se préparer aux épreuves du DCG de l'État

Le 20 mai débutent les examens d'État du DCG. Il vous reste seulement quelques jours pour réviser et vous voulez être sûrs d'être prêts. Jean-Pascal Régoli, professeur et directeur pédagogique à l'Intec vous donne ses conseils d'expert (comptable).

Les révisions

À quelques jours de l'épreuve, il est trop tard pour réviser l'intégralité du programme mais **relire vos fiches et résumés** vous permettra de vous rassurer et de faire le point sur vos oublis.

Consulter des annales corrigées est également un bon exercice qui vous mettra dans les conditions de l'examen. Gardez du temps pour dormir et être en forme le jour de l'épreuve !

Suivre l'actualité

Certaines épreuves comme le droit, la comptabilité ou encore l'économie, exigent de **suivre l'actualité**. Vous devez être à jour sur les évolutions et les changements de législation et avoir en tête les grands débats, les enjeux actuels et les orientations des pouvoirs publics. Consultez la presse, généraliste et spécialisée, et les sites relatifs à la législation ou la comptabilité.

La veille de l'épreuve

Réussir ses examens, c'est aussi savoir **s'épargner un stress inutile**. Pour cela plusieurs règles à respecter :

Se coucher tôt la veille et s'alimenter correctement pour ne pas subir de coups de fatigue pendant les épreuves. Repérez le lieu des examens et arrivez en avance afin de vous installer sereinement. Préparez votre matériel : convocation, pièce d'identité (attention la carte d'étudiant n'est pas une pièce d'identité !). Prévoyez plusieurs stylos, un stylo correcteur, une calculatrice avec des piles de rechange, et n'oubliez pas les provisions (eau, fruits...) en cas de fatigue ou déficits de l'attention.

Le jour de l'épreuve

Adaptez votre méthode selon la nature de l'épreuve

Des épreuves calculatoires aux matières plus littéraires, il est nécessaire **d'adapter vos réponses**. Quelques recommandations à ne pas oublier :

Dans les matières juridiques, il est essentiel de raccrocher la question posée à une partie du cours. Identifiez-la avant de commencer la rédaction et ne faites pas de remplissage inutile. Dans les matières où il y a de la rédaction, l'écriture est prise en compte dans la notation, apportez des réponses littéraires.

La comptabilité, la finance, le contrôle de gestion : le détail des calculs doit figurer, n'oubliez pas de **justifier et motiver vos réponses**. Si vous avez faux à un calcul, ne paniquez pas et continuez l'exercice, les autres réponses ne seront pas pénalisées car les examinateurs ne sanctionnent jamais **deux fois** la même erreur. Dans tous les cas, gérer son temps est essentiel. **Priorisez les exercices** en fonction du nombre de points. Ne perdez pas de temps sur un brouillon que vous ne pourrez plus recopier ! Parcourez le sujet et identifiez rapidement le thème.

Si le sujet prête à interprétation et que plusieurs réponses sont possibles, **posez une hypothèse**. Les examinateurs jugeront le raisonnement qui sera accepté s'il est cohérent.

L'épreuve orale de Relations professionnelles du DCG

Habilitez-vous de manière professionnelle mais dans une tenue dans laquelle vous vous sentirez à l'aise. Restez vous-même !

Entraînez-vous à allumer votre ordinateur et à ouvrir votre présentation. N'oubliez pas de l'imprimer, en cas de problème technique, vous pourrez alors la remettre aux examinateurs.

Ne lisez pas votre présentation et pensez à regarder les deux membres du jury.



<https://cca.cnam.fr/toutes-les-actualites-du-departement-cca/nos-conseils-pour-se-preparer-aux-epreuves-du-dcg-de-l->